

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 22 OCTOBRE à 18 heures 30,  
le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16  
OCTOBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle  
du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur  
Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjointes - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Géraldine MADOUNARI - Mme Valériane ALEXANDRE - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - Mme France POUDENX - Mme Sarah DOURTHE

#### POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN  
Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS  
Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD  
Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Pascal DAGES  
Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : CRYPTÉ ARCHEOLOGIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION ETUDE DIAGNOSTIC**

La crypte archéologique de Dax renferme les vestiges d'un monument gallo-romain inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 29 mai 1980.

Ce site archéologique se trouve en sous-sol, dans un bâtiment des années 1980 qui présente des problèmes récurrents d'humidité. Ceux-ci se traduisent par une dégradation du monument antique. Des éboulements se sont déjà produits, à un rythme accéléré ces dernières années.

Les facteurs, connus à ce jour, en cause dans le processus de dégradation de l'édifice antique, sont de plusieurs natures : insuffisance de la ventilation mécanique, défaillance de la pompe rejetant l'eau de la nappe phréatique, obsolescence du réseau de canalisations en sous-face du plafond, problèmes d'étanchéité du bâtiment contemporain (ruissellements, remontées d'humidité et salpêtre).

A l'issue de la consultation lancée en application de l'article 28 du code des marchés publics, un marché pour une étude diagnostic est en cours d'attribution au groupement DUPUIS LE MARECHAL pour un montant de 8 270 € HT, soit 9 924 € TTC.

Les objectifs principaux de cette étude sont de :

- réaliser un bilan sanitaire complet de l'édifice inscrit et de la partie du bâtiment contemporain qui l'abrite (sous-sol), comprenant notamment un état des lieux de la structure et des installations techniques (ventilation, canalisations, pompe et puits notamment), et un état des lieux des parties de l'édifice inscrit à restaurer ;
- de mener si nécessaire les études complémentaires d'investigation des existants. Il conviendra notamment de faire réaliser les études nécessaires pour vérifier la qualité de l'air de la crypte, et leur impact potentiel sur la santé humaine (installation de ventilation, flocage du plafond...).

Le résultat de l'étude comprendra toutes les opérations d'urgence à entreprendre, sur l'édifice inscrit et le bâtiment qui l'abrite, pour stopper les dégradations en cours. Ces opérations seront chiffrées et hiérarchisées en fonction du degré d'urgence.

La dépense totale subventionnable de cette étude de diagnostic s'élève à 8 270 € HT. Une subvention d'un montant de 2 481 € est susceptible d'être octroyée par l'État.

Le plan de financement de ces opérations est le suivant :

DEPENSES HT	
Investissement	
Etude diagnostic crypte :	8270 €
Total dépenses :	8270 €

RECETTES HT	
Etat :	2481 €
Ville de Dax :	5789 €
Total recettes :	8270 €

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget de la Ville, exercice 2015, en dépense, article 2131-322 MUSE, opération P15074.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat à son taux maximum pour la réalisation de cette étude diagnostic,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de cette étude.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20151022-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 26 Octobre 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».